

Comité de pilotage projet REGEPE – 29/01/2021

3 audits **internes** de préparation :

- Février 2011 : Direction département Agap (Amélioration génétique et adaptation des plantes méditerranéennes et tropicales) du Cirad
- Avril 2019 : responsable qualité CRB Plantes Tropicales (Antilles)
- Octobre 2019 : responsable qualité CRB GAMèT (Montpellier)

Comité de pilotage Projet REGPE – 29/01/2021

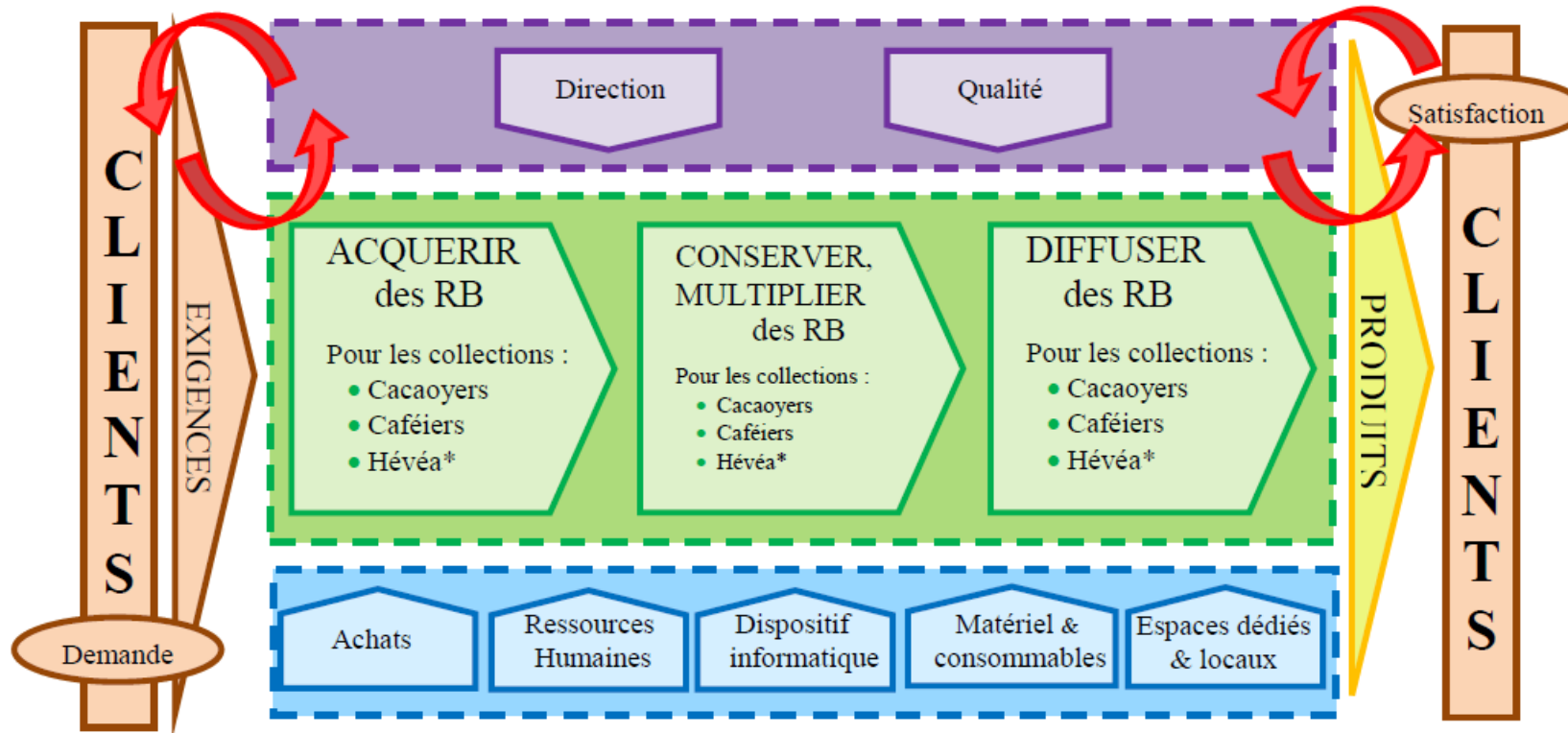
- **Audit de certification**

- Type audit : initial
- Référentiel : ISO 9001 2015
- Libellé : ACQUISITION, CONSERVATION ET MISE A DISPOSITON DE RESSOURCES BIOLOGIQUES DES COLLECTIONS DE CAFEIER, CACAOYER. (BIODIVERSITE, TOLERANCE AUX ALEAS BIOTIQUES ETABIOTIQUES, DEVELOPPEMENT AGRICOLE)
- Dates : 28 – 30 octobre 2020
- Sites audités : Kourou et station de Combi à Sinnamary
- Auditeur : CHERDO Éric (Consultant Qualité et Développement Durable chez Coop de France Midi Pyrénées)

Comité de pilotage projet REGPE – 29/01/2021

- **Présentation du fonctionnement du CRB en processus**
- **Approche processus → exigence de la norme ISO 9001**
- **Processus : ensemble d'activités corrélées ou interactives qui transforme des éléments d'entrée en éléments de sortie**

Cartographie des processus :



L'ensemble des processus a été audité à des degrés divers

Comité de pilotage projet REGPE – 29/01/2021

- **Mise en place d'un SMQ (Système de Management de la Qualité) : ensemble de politiques, de processus et de procédures destinés à aider une structure à satisfaire aux exigences de ses parties prenantes**
- **Pour chaque processus rédaction d'une documentation permettant d'en préciser le fonctionnement (PR, PS, MO)**
- **Utilisation « d'enregistrements » pour suivre, évaluer le fonctionnement des processus**



Comité de pilotage projet REGPE – 29/01/2021

- Documentation réalisée

	Processus	Procédures	Modes opératoires	Enregistrements
Direction/qualité	2	5		5
Acquérir des ressources biologiques	2	2	12	2
Conserver/multiplier des RB	2	2		16
Diffuser des RB	2	2		5
Gérer les RH		1		3
Achats		1		3
Dispositif informatique		2		2
Matériels et consommables		2		3
Espaces dédiés et locaux		1		3

Comité de pilotage projet REGPE – 29/01/2021

Audit de certification ISO 9001

- **Définition :**

Il a pour objectif de vérifier l'adéquation du système de management aux exigences de la norme ISO 9001, aux exigences des clients ainsi que, le cas échéant, aux exigences légales et réglementaires applicables,

- **Principes d'un audit :**

- ✓ Indépendance
- ✓ Méthodologie (phase de préparation)
- ✓ Collecte de preuves pendant l'audit
- ✓ Documentation de l'audit

Comité de pilotage projet REGPE – 29/01/2021

Définitions:

POINT FORT (PF) : Élément du Système de Management conforme aux exigences du référentiel sur lequel l'organisme se distingue par une pratique, méthode ou technique jugée particulièrement performante.

PISTE DE PROGRÈS (PP) : Voie identifiée sur laquelle l'organisme peut progresser.

POINT SENSIBLE (PS) : Élément du SM sur lequel des preuves d'audit montrent que l'organisme risque de ne plus satisfaire aux exigences du référentiel à court ou moyen terme.

NON-CONFORMITÉ MINEURE : Non-satisfaction d'une exigence spécifiée ne compromettant pas à elle seule l'efficacité ou l'amélioration du Système de Management.

NON-CONFORMITÉ MAJEURE : Non-satisfaction d'une exigence du référentiel touchant l'organisation, l'application ou la formalisation du Système de Management et entraînant un risque avéré (c'est-à-dire fondé sur des éléments objectifs) de non-respect

Comité de pilotage projet REGPE – 29/01/2021

Bilan de l'audit

Processus	PF	PP	PS	NCm	NCM
Direction		3	2	5	
Qualité	4	3	1	2	
Acquérir des RB	2	1			
Conserver & multiplier des RB	3	2	1		
Diffuser des RB					
Achats	1	2			
Ressources humaines	2	2	1		
Dispositif informatique	1	2	1		
Matériels & consommables	1	1	1	1	
Espaces dédiés & locaux			1		
TOTAUX	14	16	8	8	0



Comité de pilotage Projet REGPE – 29/01/2021

- Réponses attendues par l'AFNOR **au 12 mars 2021** pour solutionner les Points Sensibles et les Non-Conformités mineures
- Travail réalisé jusqu'à présent :

	Point sensibles	Non Conformités mineures
Réponse à apporter	2	2
En cours de résolution	2	3
Résolu	4	2
TOTAL	8	7



Comité de pilotage Projet REGPE – 29/01/2021

- Grandes lignes de l'agenda du CRB pour 2021
 - ✓ Travail à la résolution des 8 Points Sensibles et les 8 non-conformités de l'audit
 - ✓ Réponses apportées à l'auditeur pour chaque point le 25 février
 - ✓ Echange entre l'auditeur et l'AFNOR pour validation ou pas de nos proposition (12/03/2021)
 - ✓ Audit interne : 1^{er} semestre 2021
 - ✓ 2^{ème} audit de certification : 2^{ème} semestre